

Etude de Cas : Réponse en matière de prévention de la violence en milieu scolaire

Il y a quelques années, deux cent mille personnes avaient fui le pays d'Arcazia pour se réfugier dans le Zamborra voisin. Le gouvernement Zamborra avait accepté d'accueillir les réfugiés à condition qu'ils soient regroupés dans des camps de réfugiés. Pour faciliter le retour en Arcazia une fois la paix signée, une agence onusienne a financé la mise en place d'écoles du niveau primaire et secondaire inférieur où le curriculum du pays d'origine y est enseigné. L'accès au secondaire supérieur est extrêmement limité du fait des différences de curriculum et de langues d'enseignement entre les écoles de réfugiés et les écoles nationales. Les enseignants sont tous des réfugiés et reçoivent une prime de motivation pour leur activité d'enseignement. Cette école est considérée par les autorités du pays d'accueil comme une école privée et le Ministère de l'Education est très peu impliqué dans sa gestion. Des centres d'alphabétisation destinés aux adultes ont également été mis en place dans les camps.

Depuis quelques temps, l'ONG chargée du suivi du programme éducation a remarqué une augmentation des abandons scolaires, en particulier parmi les filles inscrites dans les dernières classes du primaire et au secondaire inférieur. La raison principale de ces abandons semble liée à des grossesses et des mariages précoces. Cette situation est particulièrement inquiétante du fait de la prévalence du VIH/SIDA dans le pays d'accueil et les camps de réfugiés.

Dans les camps, des rumeurs circulent suivant lesquelles certaines grossesses précoces seraient liées aux relations sexuelles que les élèves ont avec leurs enseignants et avec certains étudiants. A l'école en particulier, les garçons dénoncent l'attitude provocante des filles et les accusent de chercher à séduire leurs enseignants en portant des minijupes afin d'obtenir des bonnes notes. Bien que l'ONG en charge du programme éducation avait mis en place un code de conduite pour les enseignants, sanctionnant explicitement tout enseignant qui abuserait sexuellement de ses étudiants, ce code n'était pas connu des élèves ni des parents.

Pour remédier à cette situation, l'ONG en charge du programme éducation décide de mener une investigation elle-même. Après avoir rencontré la plupart des acteurs (parents, enseignants, garçons, filles et leaders de la communauté), l'ONG confirme la véracité de ces rumeurs et prend la décision de renvoyer cinq enseignants pour avoir commis une faute grave et violer le code de conduite. De plus, elle prend la décision d'imposer le port de l'uniforme (chemise et pantalon) aux étudiants et d'introduire dans le programme d'enseignement des cours de sensibilisation au VIH/SIDA, à la violence sexuelle basée sur le genre, et à la santé reproductive. Les enseignants reçoivent également une formation d'une journée sur le code de conduite où leur sont rappelés leurs droits et leurs devoirs. Le code de conduite est également présenté aux élèves et aux parents.

Si la situation semble s'être améliorée pendant quelques mois, très vite de nouveaux abandons scolaires pour cause de grossesses sont signalés. De plus, de nouveaux problèmes se posent au niveau de l'école. Depuis le renvoi de certains enseignants, les élèves, et en particulier les jeunes garçons, ne respectent plus leur professeur. Dès que ceux-ci tentent d'imposer la discipline dans la classe ou donnent des mauvaises notes, les étudiants menacent leurs enseignants de les dénoncer auprès de l'ONG en les accusant d'entretenir une relation sexuelle avec une élève. Devant cette nouvelle

situation, les enseignants semblent désemparés: la seule mesure de discipline qu'ils connaissent est la punition corporelle ou le renvoi de l'école, mais ni l'une ni l'autre de ces mesures n'est autorisée par le code de conduite et le règlement intérieur de l'école auxquels les enseignants sont soumis. Aujourd'hui, la situation ne cesse de se détériorer. Certains jeunes garçons viennent à l'école après avoir pris des boissons alcoolisées. Sous l'emprise de l'alcool, leur comportement devient de plus en plus violent, à l'égard des professeurs qu'ils menacent physiquement, mais aussi envers les filles qui viennent parfois encore en jupe à l'école. Certaines filles auraient ainsi été agressées sexuellement dans les toilettes de l'école, mais rien n'est confirmé, celles-ci n'ayant rapporté aucun incident auprès de l'administration de l'école, de la police ou du comité pour la prévention des violences sexuelles mis en place dans le camp, sûrement de peur de la stigmatisation qui s'en suivrait.

Jeu de rôles

1- Rôles pour une seule personne :

Equipe d'évaluation initiale

- Ministère Education

Vous êtes un représentant du Ministère de l'Éducation nationale au niveau du district. Vous n'avez pas été consultés au cours de la mise en place des écoles de réfugiés dans les camps. Leur fonctionnement et leurs règlements intérieurs ne sont pas conformes à celles des écoles nationales du pays d'accueil. Dans les écoles nationales, il existe des codes de conduite pour les enseignants mais aussi des codes de conduite pour les élèves. De plus, le renvoi définitif d'un élève est autorisé en cas de faute grave de l'élève. Aussi, vous ne considérez pas les écoles de réfugiés comme des écoles officielles, et selon vous, elles ne relèvent pas de votre compétence puisqu'elles ne suivent en rien la réglementation du pays d'asile. Vous considérez qu'il est trop tard pour venir vous demander conseil puisque l'on vous a écarté depuis le départ. Par contre, si les réfugiés venaient un jour à partir, il serait dans votre intérêt de récupérer les infrastructures scolaires construites dans les camps afin d'en faire des écoles publiques bénéficiant à votre population.

- Représentant d'une agence de l'ONU chargée de la protection des réfugiés

Vous êtes le représentant de l'agence onusienne qui finance les programmes éducation dans les camps de réfugiés de Arcazia et dont le mandat est d'assurer la protection des réfugiés. La prévention de toutes formes de violence en milieu scolaire a été définie comme une priorité par votre organisation, étant donné que l'éducation doit avant tout être un outil de protection pour les enfants et les adolescents réfugiés. Vous exigez donc que des stratégies de prévention et de réponse à la violence en milieu scolaire soient systématiquement mises en place dans vos opérations. D'après vos guidelines (MSEE, Safety in School Guidelines), ces stratégies doivent se construire en étroite collaboration avec les autorités du pays d'accueil.

- Représentant d'une agence de l'ONU chargée de l'éducation

Vous représentez l'agence de l'ONU qui est leader dans le domaine de l'éducation à l'échelle nationale. Votre agence n'intervient pas auprès des réfugiés dans le pays de Zamborra. Toutefois, vous disposez à l'heure actuelle d'un programme spécial cherchant à promouvoir le concept des écoles fondées sur le respect du droit (child-friendly and right-based schools). Dans ce cadre, vous offrez des séminaires de formations du personnel enseignant sur différents thèmes tels que les méthodes alternatives de discipline, l'appui psychosocial, ou encore le droit des enfants et des femmes.

- **Chargé du programme éducation, ONG internationale**

Vous êtes le coordinateur du programme éducation de l'ONG chargée de mettre en œuvre le programme éducation dans les camps de réfugiés d'Arcazia. La décision de renvoyer les enseignants était selon vous une décision fondée puisqu'elle reposait sur une enquête approfondie au cours de laquelle tous les principaux acteurs ont été interrogés (enseignants, élèves filles et garçons, parents, etc.). Pour vous, il était urgent de prendre action au vu des allégations faites à l'encontre des enseignants. Étant donné que ces enseignants étaient employés par votre ONG et considérés comme faisant partie de votre staff, vous ne pouviez pas leur accorder des circonstances atténuantes au vu des standards internationaux et du code de conduite applicable aux organisations humanitaires. Pour remédier aux effets inattendus de cette décision et aux problèmes de discipline actuels, vous préconisez de demander conseil au Ministère de l'Éducation du pays d'accueil et de mobiliser des partenaires pour répondre aux besoins des enseignants et des élèves.

Représentants de la communauté

- **Représentant d'une ONG nationale**

Vous représentez une ONG nationale, spécialisée dans les programmes d'éducation aux valeurs et dans l'appui psychosocial aux enfants et adolescents en difficultés, ayant connu des traumatismes difficiles. Vous avez aussi une certaine expertise en matière de formation professionnelle et d'activités génératrices de revenus. Vous cherchez actuellement des fonds pour étendre vos programmes et seriez prêt à mettre en place un projet spécifique s'adressant aux seuls jeunes en difficulté, qui sèment le désordre dans l'environnement scolaire.

- **Leader religieux**

Vous vous opposez aux mesures qui ont été prises par l'ONG chargée de la mise en œuvre du programme éducation afin de réduire le nombre de grossesses précoces dans l'environnement scolaire. Vous pensez que le port d'un pantalon et d'une chemise (l'uniforme) impose aux étudiantes va à l'encontre de la morale religieuse. De même, vous êtes contre le fait que soit enseigné dans le programme scolaire des modules relatifs à la prévention du VIH/SIDA, l'utilisation de préservatifs et la santé reproductive. Au niveau de votre institution religieuse, vous prêchez d'autres valeurs aux jeunes filles en leur demandant de privilégier l'abstinence et de ne pas se rendre aux cours portant sur le VIH/SIDA et la santé reproductive. Par ailleurs, lorsque des enseignants ou des parents viennent vous demander conseil sur la manière d'imposer la discipline, vous leur recommandez d'utiliser la punition corporelle.

- **Représentant de l'association des parents d'élèves**

Vous êtes père de trois enfants scolarisés à l'école du camp de réfugiés, mais aussi représentant de l'association des parents d'élèves. Malgré vos efforts pour faire fonctionner cette association, vous constatez que les parents viennent rarement aux réunions entre parents et professeurs. Selon vous, les parents sont pourtant informés de ces réunions puisque des notes d'information sont régulièrement postées sur le tableau d'affichage de l'école. Vous pensez que le seul moyen de mobiliser les parents d'élèves est de leur donner un peu plus de pouvoir décisionnel. Vous avez en

effet le sentiment que l'association des parents d'élèves est en réalité dirigée par les enseignants. D'ailleurs, vous regrettez que l'association des parents d'élèves n'ait pas été consultée dans la décision de renvoyer les enseignants, ou bien même dans la définition du code de conduite applicable aux enseignants. Pour régler les problèmes actuels, vous pensez qu'il faut établir un code de conduite pour les élèves, et restaurer la punition corporelle, seul moyen, selon vous, de faire face à des comportements agressifs.

2- Rôles qui peuvent être distribués à plusieurs personnes

- **Enseignant**

Vous avez enseigné dans cette école de réfugié depuis sa création et jamais vous n'aviez été confronté à une situation aussi difficile à gérer. Même si vous adhérez au code de conduite pour les enseignants et condamnez toute relation sexuelle entre un enseignant et son élève, vous pensez que la décision de renvoyer cinq de vos collègues a été trop brutale et unilatérale. Les enseignants et l'administration scolaire n'ont pas été consultés et ne considèrent pas cette décision comme étant la leur. Aujourd'hui, vous vous sentez déposséder de toute autorité devant vos élèves. Bien que vous ayez reçu une formation d'une journée sur les méthodes alternatives de discipline, vous ne savez toujours pas comment gérer les comportements agressifs et parfois violents de certains élèves. Vous pensez que votre rôle est d'enseigner, et non pas d'éduquer ou de re-éduquer des enfants ayant connu un parcours difficile, et parfois traumatisant. Ainsi, selon vous, le problème ne pourra pas être résolu sans la mobilisation des parents et vous déplorez d'ailleurs leur manque de participation aux réunions des parents d'élèves.

- **Elève fille**

Vous avez 12 ans et vous êtes en dernière classe du primaire. Selon vous, il était injuste de renvoyer certains enseignants car les étudiantes qui s'engageaient dans des relations sexuelles avec eux le faisaient avec consentement. Selon vous, les filles font cela avant tout parce qu'elles ont besoin de savon et de lotion et parce qu'elles veulent rester propres. Parmi vos amies qui multiplient les relations avec enseignants mais aussi élèves, vous avez remarqué que beaucoup sont orphelines de père ou bien non accompagnées. Vous avez même constaté que parfois, ce sont leur mère qui les poussent à trouver un homme ayant des revenus afin qu'ils puissent prendre en charge la famille. Or à votre connaissance, il n'y a guère que les enseignants et les docteurs qui ont un revenu suffisant dans le camp de réfugié. Selon vous, plutôt que de renvoyer les enseignants, il faudrait plutôt faire quelque chose pour aider vos amies. Par ailleurs, vous êtes maintenant effrayée par les garçons qui perturbent les classes. Un jour, l'un d'eux vous a frappée car vous refusiez ses avances sexuelles. Toutefois, vous n'avez rien dit à personne car vous ne savez pas à qui vous confier ni où chercher de l'aide.

- **Elève garçon**

Vous avez 14 ans et vous êtes au secondaire inférieur. Vous pensez que le renvoi des enseignants était une mesure brutale et injuste. Selon vous, ce sont les filles qui provoquaient les enseignants et non l'inverse. Aujourd'hui, vous n'arrivez plus à étudier calmement à cause des problèmes de discipline dans la classe. Toutefois, vous comprenez l'attitude des garçons qui ne respectent plus leurs enseignants ni leurs camarades. S'ils se comportent ainsi, c'est tout simplement parce qu'ils ont peur de l'avenir puisqu'il n'y a pas d'accès au secondaire supérieur. Pour vous, les garçons ne respectent pas leur propre école parce celle-ci ne leur offre pas la possibilité de poursuivre leurs études et de trouver un travail. De plus, vous avez remarqué que les élèves les plus agressifs, qui arrivent à l'école après avoir bu, sont aussi ceux qui n'ont pas de parents pour les soutenir ou qui sont placés dans des familles d'accueil. Selon vous, ces élèves ne reçoivent pas d'affection et ils ont besoin de prouver aux autres qu'ils peuvent être « quelqu'un ». Pour les aider, vous pensez que la meilleure solution est de leur créer des opportunités éducatives ou économiques, et non pas de les stigmatiser encore plus à travers un programme spécifique d'appui psychosocial.

- **Parent (mère)**

Vous êtes mère de quatre enfants et votre mari est décédé pendant la guerre dans votre pays d'origine. Dans le camp de réfugiés, vous survivez difficilement car la ration alimentaire ne suffit pas à subvenir à tous vos besoins. De plus vous êtes âgée et n'avez plus la force de travailler. Vous comptez donc sur vos enfants pour subvenir à vos besoins. L'aîné, un garçon, fait un peu de commerce tandis que votre fille aînée va à l'école secondaire. Vous pensez que la décision de renvoyer les enseignants était injuste. L'un d'eux en particulier vous aidait beaucoup vous et votre famille. Son aide financière vous permettait de vivre un peu mieux et d'avoir moins de soucis. Maintenant cet enseignant est parti, et vous n'avez plus aucun soutien. Vous auriez souhaité participer aux discussions concernant la décision de renvoyer les enseignants, mais vous êtes mal informée sur les réunions qui se tiennent avec les parents au niveau de l'école. De plus, ne sachant pas lire et écrire, vous ne pouvez pas lire les notes d'information concernant les différentes activités dans le camp, et vous avez honte de participer aux débats publics.

- **Membre du comité pour la prévention des violences sexuelles**

Vous êtes membre du comité pour la prévention des violences sexuelles basées sur le genre mis en place dans le camp de réfugiés. Ce comité est chargé d'apporter un soutien aux victimes de violences et de les orienter vers les services de soutien adaptés. Bien que vous ayez entendu dire que certaines filles sont agressées dans ou autour de l'environnement scolaire, aucune étudiante n'est venue vous demander votre aide. Vous pensez donc que votre comité a sûrement un rôle à jouer pour répondre à la violence sexuelle en milieu scolaire.

- **Parent (mère)**

Au vu de la multiplication des grossesses précoces causées par des relations sexuelles à l'école, vous considérez que l'école n'est pas un bon endroit pour éduquer vos filles. Même si elles insistent auprès de vous en disant que l'éducation représente leur seule garantie d'être indépendantes et d'avoir un bon emploi, vous n'êtes pas sensible à leurs arguments. En effet, ce qui compte le plus pour vous, c'est qu'elles soient de bonnes épouses et surtout qu'elles ne ternissent pas l'honneur de la famille. Vous souhaitez donc les retirer de l'école pour les mettre soit dans une école religieuse soit dans une école où elles pourront apprendre la couture et la coiffure. Votre mari, qui a été à l'université, n'est pas d'accord avec vous et vous dit que l'éducation est une chance à ne pas sacrifier.

- **Enseignant**

Vous avez suivi une formation d'un jour sur les méthodes de discipline alternatives et on vous parle tout le temps du code de conduite et des sujets à la mode comme l'égalité du genre, la résolution pacifique des conflits, ou la santé reproductive. Vous êtes d'accord sur le fond mais vous pensez que l'école n'est pas forcément le meilleur endroit pour aborder ces sujets. Vous souhaiteriez d'abord qu'on vous apporte plus de soutien pour enseigner le curriculum national. En effet, avec toutes les nouvelles choses que vous devez maîtriser, vous n'avez plus assez de temps pour vous concentrer sur le curriculum national.